



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة السكن والعمران والمدينة
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية تيزي وزو



Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tizi Ouzou

MISE EN DEMEURE N°02

ENTREPRISE	ADRESSE DE L'ENTREPRISE	N° DU MARCHÉ APPROUVE LE	PROJET	SITE
SARL BENIZID SAID ET FILS TP ET CONSTRUCTION	Lots 1044 sect A1 Gp 06 N° 02 Rt Bir Snab, BORDJ BOU ARRERIDJ	71/2025 DU 27/05/2025	63 LOGEMENTS Répartie comme suit : -20 logts programme RPHP 2009 -10 logts programme RPHP 2009 -20 logts programme LPL 2010/2014 Tranche 2011 -13 logts programme RPHP 2007	DRAA EL MIZAN

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux de réalisation N° 96/2025 notifié à l'entreprise le 27/05/2025 ;
- Vu la mise en demeure n° 01 adressée à l'entreprise par voie de presse parue dans les quotidiens nationaux « L'EXPRESS » et « المشوار السياسي » en date du 06/08/2025 resté sans suite ;
- Vu le rapport de constat du bureau d'études chargé du suivi en date du 01/09/2025 signalant l'abandon du chantier par l'entreprise.

Une deuxième mise en demeure est adressée à l'entreprise pour entamer les travaux sur chantier et approvisionner le chantier en matériels et matériaux de construction, dans un délai ne dépassant pas dix (10) jours à compter de la date de publication de cette mise en demeure dans le bulletin officiel (BOMOP) ou dans la presse nationale.

Dans la négative, l'Office sera contraint d'appliquer les mesures réglementaires en vigueur.

LE DIRECTEUR GENERAL

ALMASDAR_ ANEP 2516029180_ 18/09/2025